



Demande de mutation suite à du harcèlement

Par **cecel61**, le **06/01/2010** à **17:02**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour vous exposer mon problème. Je suis embauchée dans une association A (mon employeur) à raison de 10 h / semaine et mis à la disposition d'une autre association B qui appartient à la même antenne pour le même nombre d'heure.

La présidente de l'association B n'a jamais accepté mon poste et je subis du harcèlement moral depuis mon arrivée, il y a 1 an 1/2. J'ai donc demandé à la Fédération dont dépend ces 2 assos une demande de mutation vers une autre antenne.

Je suis en attente d'une réponse mais la Fédération veut me faire un avenant sur mon contrat et je perdrai donc 10 h de travail par semaine.

Ont-ils le droit de me diminuer mon temps de travail sachant que je n'ai pas fait une demande de démission mais une demande de mutation.

Merci pour votre aide.

Bien cordialement